

TOUTES
FOOT



Guide Appel à projets
Saison 22/23

Le mot du Président et du DTN

« Sous l'impulsion de la Fédération, le développement du football féminin a connu une progression spectaculaire ces dix dernières années. De nombreuses actions ont été réalisées en faveur des pratiquantes et des fonctions d'encadrement. La France fait désormais partie des nations qui comptent mais notre football féminin peut et doit encore progresser. La loi sur la parité des instances est un des challenges à venir. Après la Semaine du football féminin et Mesdames, franchissez la barrière qui ont laissé des fondations solides et un bel héritage, voici Toutes Foot ! Ce nouvel appel à projets dédié au football féminin s'adresse à tous les clubs, districts, toutes les ligues et familles du football, tout au long de la saison. Avec notre partenaire Nike, la FFF valorisera tous les participant.es à cette nouvelle opération et ses lauréats nationaux ».

Noël LE GRAËT, président de la Fédération Française de Football

« Toutes Foot n'est pas un programme supplémentaire. Il est une synthèse de ceux conduits lors du précédent plan de féminisation. Pour soutenir la mobilisation des clubs, des districts et des ligues en faveur de l'intégration des jeunes filles et des femmes dans le projet-club, Toutes Foot est un formidable levier. D'ici 2024 et 2028, la parité devra être une réalité. Toutes Foot va nous servir de feuille de route pour travailler quantitativement et qualitativement sur tous les fronts. Rendez-vous à Clairefontaine pour les dossiers les plus convaincants, qu'il s'agisse d'arbitrage, de pratique, d'encadrement technique ou d'administratif ».

SOMMAIRE



01

Présentation du dispositif

02

Les modalités de participation

03

Les critères d'évaluation

04

Le calendrier

05

La valorisation

06

L'accompagnement de la FFF

01

Présentation du dispositif



Présentation du dispositif

Contexte

Toutes Foot est le nouveau dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Il a pour objectif de :



Valoriser la mise en place d'actions structurantes afin d'améliorer l'attractivité, l'accueil et la fidélisation du public féminin dans le club (dirigeantes, éducatrices, arbitres, joueuses)



Développer des compétences et renforcer la prise de responsabilité, au travers de la formation réactualisée, adaptée et ciblée





Les grands principes

Qui est concerné ?

Ce dispositif permettra aux clubs, mais également aux Districts et aux Ligues, de valoriser leur engagement vers une meilleure mixité de pratique, d'encadrement et de gouvernance. A l'issue du processus de sélection par les territoires, les lauréats seront valorisés et conviés à Clairefontaine pour la Cérémonie de Remise des Trophées

LES CLUBS

- En organisant des actions de promotion de la pratique féminine et d'intégration de femmes dans leurs équipes

LES DISTRICTS

- En organisant leurs propres actions au niveau départemental
- En accompagnant les clubs
- En désignant les meilleurs projets et en les transmettant à la Ligue

LES LIGUES

- En organisant leurs propres actions au niveau régional
- En accompagnant les clubs et les Districts
- En désignant les meilleurs projets parmi ceux sélectionnés par le District et en les transmettant à la FFF



***Les clubs devront s'inscrire auprès du District
Les Districts/Ligues auprès de la FFF***

02

Les modalités de participation



Modalités de participation

Les Clubs, Districts et Ligues pourront organiser des actions répondant aux enjeux suivants :

Axe 1: Augmenter le nombre de pratiquantes

- Attirer : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles licenciées
- Accueillir : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- Fidéliser : conserver les licenciées d'une saison à l'autre

Axe 2: Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

- Attirer : actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles éducatrices, arbitres, dirigeantes
- Accueillir : actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure
- Former : actions visant une montée en compétence
- Fidéliser : conserver les licenciées d'une saison à l'autre



Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes

L'action devra constituer un véritable levier pour contribuer au développement de la pratique

Clubs

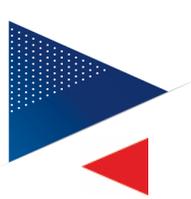
Exemples d'actions : journées portes ouvertes, section sportive, stage féminin ou mixte pendant les vacances...

Districts/Ligues

Exemples d'actions : Journées évènementielles, variété et proximité des offres de pratiques féminines, déploiement foot à effectif réduit avec dotations mini-buts, mise en place de partenariats...

Une attention particulière sera portée aux actions en lien avec la Coupe du Monde 2023 et/ou les Jeux Olympiques de Paris 2024





Axe 2 : Favoriser la mixité dans la prise de responsabilité

L'action devra constituer un véritable levier pour contribuer à l'évolution de la place des femmes dans le football

Clubs

Exemples d'actions : Formation de dirigeantes, arbitres ou éducatrices, féminisation de l'équipe dirigeante, d'accompagnement et de valorisation des nouvelles licenciées....

Districts/Ligues

Aides et déploiement de formations adaptées, Plan d'accompagnement des femmes , déclinaison du club des 100 dirigeantes en territoire...

Une attention particulière sera portée aux actions préparant l'évolution de la gouvernance des instances fédérales en invitant et intégrant des femmes dans les groupes de travail, commissions et comités directeurs



03

Les critères d'évaluation



Les critères d'évaluation

Pour les clubs

Afin d'évaluer les clubs, les territoires étudieront leurs dossiers selon les critères suivants :

**Action innovante et/ou
d'envergure**

Résonnance de
l'action, qualité de
l'accompagnement

**Pérennité de
l'action**

Action inscrite dans le
temps, perspectives

**Variété du
public**

Licenciées, non
licenciées

**Type de
public**

Pratiquantes, arbitres,
éducatrices, dirigeantes

Une grille d'évaluation sera envoyée pour vous accompagner



Les critères d'évaluation

Pour les Districts et les Ligues

Afin d'évaluer les Districts et les Ligues, la FFF étudiera leurs dossiers selon les critères suivants :

Taux de participation

Nombre de clubs participants

Taux de féminisation

Nombre de femmes dans les commissions

Action innovante et/ou d'envergure

Action hors champ FFF (JND, Rentrée du foot), Résonance de l'action

Pérennité et modélisation de l'action

Action inscrite dans le temps, duplicable sur l'ensemble du territoire, perspectives

Variété du public

Licenciées, non licenciées

Type de public

Pratiquantes, arbitres, éducatrices, dirigeantes



Composition du jury

Les préconisations de la FFF pour composer les jurys :

La FFF préconise la mise en place d'un jury diversifié représentant tous les acteurs du dispositif :

Jury Départemental

Porteurs du projet :
Élu – Membre de commission –
Cadre Technique

Composition du jury :

- Porteurs du projet
- Représentant de club (arbitre, éducateur, dirigeant, joueur)
- Représentant du conseil départemental
- Représentant des partenaires
- Représentant CDOS
- Représentant DDJES
- Médias

Jury Régional

Porteurs du projet :
Élu – Membre commission – Cadre
Technique

Composition du jury:

- Porteurs du projet
- Représentant de club (arbitre, éducateur, dirigeant, joueur)
- Représentant du conseil régional
- Représentant des partenaires
- Représentant CROS
- Représentant DRAJES
- Médias

Jury National

Porteurs du projet :
Élu – Membre commission – Cadre
Technique

Composition du jury:

- Porteurs du projet
- Représentant de club (arbitre, éducateur, dirigeant, joueur)
- Représentant du FondAction
- Représentant des partenaires
- Représentant Ministère
- Représentant CNOSF
- Représentant ANS
- Médias

04

Le calendrier



Calendrier

Avant le 16 décembre 2022
Inscriptions
-Après du District pour les clubs
-Après de la FFF pour les Districts et les Ligues

Jusqu'au 15 mai 2023
Envoi des dossiers de candidature
-Au District pour les clubs
-A la FFF pour les Districts et les Ligues

Avant le 20 mai 2023
Jury District
Désignation des clubs lauréats au niveau départemental

Avant le 30 mai 2023
Jury Ligue
Désignation des clubs lauréats au niveau régional

Avant le 5 juin 2023
Jury FFF
Désignation des clubs, Districts et Ligues lauréats au niveau national

24 et 25 juin 2023
Cérémonie des Trophées au CNF à Clairefontaine



Ouverture de l'appel à projet

A partir du Lundi 12 Septembre 2022

- Inscriptions jusqu'au **16 décembre 2022**
 - pour les clubs : par mail auprès District (nous vous recommandons de créer une adresse mail spécifique au dispositif (exemple : toutesfoot@district.fff.fr)
 - pour les Ligues/Districts: par mail à la FFF à l'adresse toutesfoot@fff.fr

Date limite de réalisation de l'action et dépôt des dossiers de candidature

Jusqu'au 15 mai 2023

- Le dossier de candidature devra être composé :
 - De la fiche descriptive du projet
 - D'une vidéo d'une durée maximum de 2mn présentant le club et le projet.
- Seuls les dossiers complets seront examinés par le jury

Jury Départemental

Avant le 20 mai 2023

- Instruction des dossiers de candidature des clubs et désignation des clubs lauréats par le District.
- Envoi des dossiers des clubs lauréats à la Ligue
- *NB : le nombre de lauréats est laissé à la discrétion du District*

Jury Régional

Avant le 30 mai 2023

- Instruction des dossiers de candidature des Clubs et désignation des **3 clubs** lauréats par la Ligue.
- Envoi des dossiers des **3 clubs** lauréats à la FFF
- *NB : la Ligue pourra si elle le souhaite valoriser davantage de clubs au niveau régional*

Jury National

Avant le 5 juin 2023

- Instruction des dossiers de candidature des Clubs, Districts et Ligues
- Désignation des lauréats nationaux

Cérémonie des Trophées au CNF à Clairefontaine

24 et 25 juin 2023

- Invitation des clubs, districts et ligues lauréats pour participer à la Cérémonie de remise des Trophées
 - 37 clubs métropolitains (*3 clubs lauréats par Ligue sauf Corse - 1 club*)
 - 3 clubs outre mer (*1^{er} présentiel + 2^{ème} et 3^{ème} distanciel*)
 - 3 districts
 - 2 ligues dont 1 ultra marine

05

La valorisation



Valorisation

Dotations

- Tous les clubs inscrits au dispositif recevront un bon d'achat à utiliser sur la plateforme Nike (montant à répartir en fonction du nombre de clubs participants)
- La participation des Ligues et des Districts à ce dispositif fera l'objet d'un financement complémentaire tel qu'inscrit aux contrats d'objectifs
- Nous vous invitons à votre échelle (District ou Ligue) à également valoriser les clubs très engagés

Cérémonie de remise des Trophées

- Les Clubs, Districts et Ligues lauréats seront conviés à passer le week-end à Clairefontaine pour assister à la cérémonie de remise des prix



06

L'accompagnement de la FFF



Accompagnement de la FFF

Dans la mise en place d'actions

La FFF mettra à disposition des clubs et territoires inscrits des outils afin de promouvoir leurs actions :



Une affiche personnalisable au format digital



Des posters de l'Équipe de France Féminine et des cartes postales des joueuses seront expédiées dans les Ligues et les Districts afin de les relayer aux clubs inscrits au dispositif





**Pour toute question, vous
pouvez contacter :**

Margaux Bouche: mbouche@fff. - tél 06-08-95-61-10